

Le CFA

Trouver la formation professionnelle qui vous correspond le mieux pour entrer dans le monde du travail !

[Cliquez ici](#)

Pour toute demande de tarifs et informations, contactez-nous au [06 83 64 06 00](tel:0683640600) ou cd.plus.formation@gmail.com

vous avez besoin d'une information et/ou un conseil, pour une personne et oÃ¹ vous sur l'handicap nous vous proposons une liste de partenaire qui se mobilise sur le sujet, si besoin nous contacter.

[Partenaires handicap](#)

Le protocole

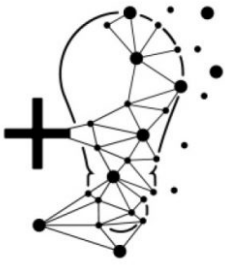
Vous Ãªtes lycÃ©ens, apprentis ou Ã©tudiants en rÃ©orientation et vous voulez vous inscrire dans l'enseignement supÃ©rieur ?

Vous pouvez trouver toutes les informations nÃ©cessaires, en cliquant sur le bouton ci-dessous.

[Le protocole](#)

Vous pouvez dÃ©filer la page pour avoir tous les liens et informations

- Vous devez par la suite vous inscrire Ã Parcoursup
- Remplir le dossier de candidature
- Remplir le CERFA nÂ°10103*10
- Remplir une convention de formation par apprentissage



COMMENT S'INSCRIRE DANS LE CFA CD+FORMATION CAROLINE DUBESSET

OU TROUVER L'INFORMATION

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23476#:~:text=Inscription%20et%20cr%C3%A9ation%20du%20dossier,Conservez%20s/vosdroits/F23476#:~:text=Inscription%20et%20cr%C3%A9ation%20du%20dossier,Conservez%20Dles>

S'inscrire sur Parcoursup : <https://www.parcoursup.gouv.fr/>

Remplir le dossier de candidature : sur le site internet

Demander le dossier de candidature : à cd.plus.formation@gmail.com ou 06 37 63 62 99

Le candidat a déjà une entreprise

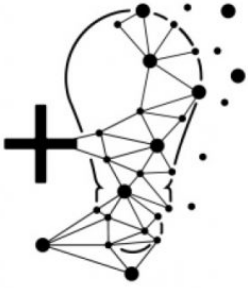
Le candidat n'a pas d'entreprise

Où trouver le CERFA n°10103*10 sur le site

Où sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1319>

Remplir une convention de formation par apprentissage sur le site

Où aller sur votre site de l'OPCO pour chercher la convention



LEXIQUE : ALTERNANCE ET APPRENTISSAGE

LA LEGISLATION

<https://www.lapprenti.com/html/apprenti/droit1.asp#:~:text=Article%20L62%20apprentis%20demeurent%20sous%20statut%20scolaire.>

QUELLE EST LA DIFFERENCE ENTRE ALTERNANCE ET APPRENTISSAGE ?

L'alternance désigne un système de formation qui consiste à **alterner** des périodes d'enseignement théorique dans un établissement de formation et des périodes de pratique en entreprise.

- Une formation en alternance peut s'effectuer sous **statut scolaire** : il s'agit de périodes de formation en milieu professionnel sous forme de stages pour un élève ou étudiant ou étudiante.
- Une formation en alternance peut s'effectuer sous **statut salarié** : le stagiaire signe un contrat de travail : contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation avec une entreprise. L'apprenti ou apprentie a le statut de salarié.

Dans le langage courant, on réserve l'expression de "formation en alternance" à ceux qui ne signent un contrat de travail.

Le terme apprentissage fait référence au **contrat d'apprentissage** qui ne représente qu'une des possibilités possibles de l'alternance.

La Législation

Service-public.fr :

Contrat d'apprentissage

Vérifié le 01 janvier 2024 – Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre),
Ministère chargé du travail.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui permet de suivre par alternance des périodes de formation en entreprise et en centre de formation d'apprentis. Comment se déroule ce contrat ? Quel est le salaire d'un apprenti ? Quels sont les congés de l'apprenti ? Quelle est la durée du travail de l'apprenti ? Nous vous présentons les informations à retenir.

Retrouvez toutes les réponses sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

Autres infos : <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>

Inscription à Parcoursup

Parcoursup, la plateforme au service de vos projets

C'est sur Parcoursup que vous effectuez vos démarches pour candidater dans l'enseignement supérieur.

[Parcoursup.gouv](https://parcoursup.gouv.fr)

Le dossier de candidature

Vous pouvez également demander le dossier de candidature :

- cd.plus.formation@gmail.com
- [06 37 63 62 99](tel:0637636299)
- [06 83 64 06 00](tel:0683640600)

[Télécharger la fiche d'inscription](#)

[Livret d'accueil](#)

Le CERFA

Le cerfa N° 10103*10

[Télécharger le CERFA](#)

[En savoir plus](#)

Fiche entreprise

Un alternant qui souhaite réaliser un stage ou immersion professionnelle en dehors du département doit prévenir l'organisme de formation afin que celui-ci se mette en contact avec l'entreprise ainsi qu'avec le tuteur susceptible de prendre en charge l'apprenant. Il sera alors présenté les modalités du contrat, le rôle du tuteur pour mettre en place les meilleures conditions et la réussite du parcours de l'apprenant. La personne dédiée à la mobilité nationale et internationale se nomme DUBESSET Caroline.

Convention de formation

Rendez-vous sur votre site de l'OPCO pour chercher la convention.
Vous avez accès aux différents OPCO ci-dessous.

Adresse des OPCO

Retrouvez les adresses officielles postales des nouveaux OPCO :

| Nouvel OPCO | Adresse de l'OPCO | étaient précédemment à cette adresse |
|--|---|---|
| OPCO Commerce | 251 Boulevard Pereire, 75017 Paris | Forco |
| ATLAS | 148, boulevard Haussmann, 75008 Paris | Syntec |
| Santac | 31, rue Anatole-France, 92309 Levallois-Perret | Unifaf |
| AFDAS | 66/72, rue Stendhal, 75020 Paris | Afdas |
| Cohésion sociale | 43, boulevard Diderot, 75012 Paris. | Unifformation |
| Entreprises de proximité | 53, rue Ampère, 75017 Paris | U2P - Union des Entreprises de Proximité |

| | | |
|--|--|--|
| Entreprises et salariés des services à forte intensité de main-d'œuvre | 53, rue Ampère, 75017 Paris. | U2P « Union des Entreprises de Proximité » |
| OCAPIAT | 153, rue de la Pompe, 75016 Paris | Fafsea |
| OPCO 2i | 55, rue de Châteaudun, 75009 Paris | OPCA 3+ |
| Construction | 32, rue René-Boulanger, 75010 Paris | Constructys |
| Mobilité | 43 bis, route de Vaugirard, 92190 Meudon | ANFA |

Quelles sont les différences entre alternance et apprentissage ?

L'alternance désigne un système de formation qui consiste à alterner des périodes d'enseignement théorique dans un établissement de formation et des périodes de mise en pratique en entreprise.

- Une formation en alternance peut être effectuée sous statut scolaire : il est prévu alors des périodes de formation en milieu professionnel sous forme de stages. Le jeune est élève ou étudiant ou étudiante.
- Une formation en alternance peut être effectuée sous statut salarié : le jeune signe un contrat de travail : contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation, avec une entreprise. L'apprenti ou apprentie a le statut de salarié.

Dans le langage courant, on réserve l'expression de « formation en alternance » lorsque le jeune signe un contrat de travail. Le terme apprentissage fait référence au contrat d'apprentissage qui ne représente qu'un cas possible de l'alternance. Quelles sont les formations en alternance ?

DE NOMBREUSES FORMATIONS PEUVENT S'EFFECTUER EN ALTERNANCE :

- le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)
- le bac professionnel.
- le BTS (Brevet de Technicien Supérieur)
- le DUT (Diplôme Universitaire de Technologie)
- le bachelier.
- la licence professionnelle.
- le diplôme d'ingénieur.
- le master.

Formulaire de rattachement au contrat d'apprentissage

[TÃ©lÃ©charger](#)

Autres informations sur : <https://www.legalplace.fr/guides/rupture-contrat-apprentissage>